



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 octobre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Convocation envoyée le 5 octobre 2011

Publié le 13 octobre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	

### Membres absents :

M. Jean-François DODET	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Alain MARCHAND	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Rémi DELATTE	M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN
	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE****Entreprissimo 2011 l'évènement - Subvention à la CCI Côte d'Or**

La 5ème édition d'Entreprissimo l'évènement aura lieu les 24 et 25 novembre 2011 au Parc des Expositions et de Congrès de Dijon.

Cinq espaces thématiques seront développés sur le salon : Création Transmission Franchise, Services à l'entreprise, Financement Conseils Formation, Marketing Communication TIC et Tourisme d'affaires. Des ateliers de conférences / débats et un espace rendez-vous d'affaires viendront compléter les stands d'exposition.

L'objectif de l'édition 2011 sera de mettre en avant le rôle économique du territoire au sein de la région du Grand Est, et de souligner le rapprochement de ces territoires, avec notamment la mise en service de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône à partir du 11 décembre 2011.

Cette année encore, la CCI Côte d'Or propose à la Communauté d'agglomération d'être partenaire financier de l'évènement, et d'être présente sur le salon, par la mise à disposition d'un stand de 42 m<sup>2</sup> situé à proximité des stands de "J'entreprends en Bourgogne", "Pôle Emploi" et "URSSAF".

Outre la promotion de l'agglomération assurée via l'ensemble des moyens de communication mis en place, la Communauté d'agglomération aura la possibilité de communiquer à nouveau sur le tramway en réutilisant le stand du MIPIM 2011 et d'animer une conférence sur une thématique porteuse de l'agglomération.

Le budget prévisionnel de l'évènement est estimé à 485.000 € HT par la CCI Côte d'Or (cf annexe). Sur cette base, le plan de financement suivant a été arrêté :

<i>Financeurs</i>	<i>Montant de la participation</i>	<i>%</i>
Stands exposants	267.000 €	55
Partenaires publics	180.000 €	37
Partenaires privés	38.000 €	8
TOTAL	485.000 €	100

Pour sa part, la Communauté d'agglomération est sollicitée à hauteur de 25.000 €, à côté de l'Etat, de la Région Bourgogne et du Département de la Côte d'Or.

Cette opération est devenue un rendez-vous incontournable pour l'économie locale, avec 270 exposants et 6 000 visiteurs en 2009. Aussi, il est proposé de participer activement à l'évènement et d'apporter à la CCI Côte d'Or, le soutien financier de l'agglomération à hauteur de 25.000 € pour cette nouvelle édition.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 25.000 € à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or, au titre de la participation de la Communauté de l'Agglomération dijonnaise à la 5ème édition d'Entreprissimo l'évènement qui aura lieu les 24 et 25 novembre 2011 au Parc des Expositions et de Congrès de Dijon ;
- **d'autoriser** le Président à signer la convention à intervenir entre la CCI Côte d'Or et la Communauté de l'Agglomération dijonnaise relative aux modalités de versement de cette subvention, et tous actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

# **SALON ENTREPRISSIMO l'évènement 2011**

## **CONVENTION DE FINANCEMENT entre la Communauté de l'Agglomération dijonnaise et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or**

Entre les soussignés

**La Communauté de l'Agglomération dijonnaise**, 40 avenue du Drapeau - BP 17510 - 21075 DIJON CEDEX, ci-après dénommée **le Grand Dijon**,  
*représentée par son Président, François Rebsamen*,  
en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté en date du

d'une part,

et

**La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or**, 2 avenue de Marbotte - BP 17440 - 21074 DIJON CEDEX, ci-après dénommée **la CCI 21**,  
*représentée par son Président, Patrick LAFORÉT*,  
agissant au nom et pour le compte dudit organisme

d'autre part.

### ***PREAMBULE***

Le partenariat entre le Grand Dijon et la CCI Côte d'Or a pour objectif de mettre en oeuvre tous les moyens à leur disposition pour favoriser le développement économique de l'agglomération dijonnaise.

L'un des outils est l'animation et le développement des entreprises notamment à travers des salons professionnels locaux, comme Entreprissimo.

***CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :***

**Article 1 : Objet de la subvention**

La 5ème édition d'*Entreprissimo l'évènement* aura lieu les 24 et 25 novembre 2011 au Parc des Expositions et de Congrès de Dijon.

La CCI Côte d'Or propose au Grand Dijon d'être partenaire financier de l'évènement, et d'être présente sur le salon, par la mise à disposition d'un stand de 42 m².

**Article 2 : Montant de l'aide financière**

Sur la base du budget prévisionnel de l'évènement estimé à 485.000 € HT par la CCI Côte d'Or, le Grand Dijon est sollicité à hauteur de 25 000 €, soit 5,15 % du montant des dépenses.

**Article 3 : Condition d'utilisation de la subvention**

La CCI Côte d'Or s'engage à utiliser la subvention conformément à l'objet défini à l'article 1. Dans le cas contraire, elle sera tenue de rembourser au Grand Dijon les sommes indûment perçues.

A cet effet, la CCI Côte d'Or s'engage à produire un compte-rendu quantitatif et qualitatif de la manifestation pour laquelle les fonds sont versés, dans les six mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été attribuée.

**Article 4 : Modalités de versement de la subvention**

La subvention sera versée par le Grand Dijon sur présentation de justificatifs de l'opération.

**Article 5 : Attribution de juridiction**

En cas de contestation relative à l'exécution ou à l'interprétation de la présente convention, il sera fait appel au Tribunal administratif de Dijon seul compétent pour statuer.

Fait à Dijon, le

Le Président

**Chambre de Commerce et d'Industrie de  
Côte d'Or**

Le Président

**Communauté de l'Agglomération  
dijonnaise**

**Patrick LAFORÊT**

**François REBSAMEN**

## Budget de l'opération

### # Coût prévisionnel

Organisation Salon	225 000,00 €	46,39 %
Communication	130 000,00 €	26,80 %
Soirée des exposants	15 000,00 €	3,09 %
RAGE (Rencontres d'Affaires du Grand Est)	30 000,00 €	6,19 %
Frais de fonctionnement	85 000,00 €	17,53 %
<b>TOTAL</b>	<b>485 000,00 €</b>	<b>100 %</b>

### # Financement prévisionnel

Partenaires publics	Stands exposants + autres formes de participations	267 000,00 €	55,05 %
	Etat	25 000,00 €	5,15 %
	Conseil régional de Bourgogne	100 000,00 €	20,62 %
	Conseil Général de la Côte-d'Or	30 000,00 €	6,19 %
	Le Grand Dijon	25 000,00 €	5,15 %
	Partenaires privés (CEBFC, ADREA, CDC)	38 000,00 €	7,84 %
	<b>TOTAL</b>	<b>485 000,00 € HT</b>	<b>100 %</b>